

LE CHALAND QUI PASSE



N° 22

Bulletin d'information **VOILES de LOIRE**



Mars 2022

Edito

Patrick Leclève

Président de «Voiles de Loire»

Il a 30 ans quelques passionnés de Loire déclaraient au journal officiel une nouvelle association nommée **VOILES de LOIRE**.

Cette petite association née dans l'Anjou, allait grâce à un puissant mouvement de regain d'intérêt pour le patrimoine, devenir rapidement association fédératrice. L'enthousiasme a fait boule de neige pour gagner une grande partie du fleuve et ses affluents. Aujourd'hui ce sont pas moins de 50 associations et autant d'indépendants que nous retrouvons regroupés sous les bannières de nos deux entités : **VOILES de LOIRE** (de l'océan à Blois) **VOILEDELOIRE-CBA** (au-delà de Blois).

Le label des bateaux de référence, en réflexion depuis les débuts de l'association, est aujourd'hui notre point d'orgue. Sa reconnaissance nous permettra de nous faire reconnaître auprès du public et des institutions. Grâce à lui, nous espérons au même titre que le BIP (Bateau d'Intérêt Patrimonial) prétendre à un aménagement de la taxe AOP.

Nous allons bientôt fêter ce 30ème anniversaire tous ensemble mais je ne peux clore cet édito sans évoquer ce qui se passe actuellement en Ukraine. Il est impossible de rester indifférent vis à vis de ces femmes, ces hommes et ces enfants qui vivent dans l'enfer de cette guerre injuste !



Association

Saumur et les bateaux de Loire

Notre Association a été créée en 1998. A l'origine, dans les années 1990, elle s'appelait « Vins et Loire » et était placée sous l'égide de la municipalité.

Le premier président était Roger Filiatreau, puis Edmond Bauray et maintenant c'est Thérèse Filatre.

La Gabare *Pascal-Carole*, la toue *La Saumuroise* (1er bateau de promenade de Saumur) et 2 futreaux *Cours Après 1* et *Cours Après 2*, tous fabriqués par Vent de Travers, ont été rétrocédés à l'Association par la municipalité pour 1 franc symbolique, charge à nous de les faire vivre et bien entendu de les entretenir.

Les travaux

En premier lieu, maintenir la *Pascal-Carole* à flots, la raccourcir, changer de moteur, travaux courants, fréquents et coûteux. Elle a pu ainsi faire sa dernière croisière sur la Loire, sous voile, Saumur-Saint-Nazaire aller retour. Depuis elle bouffe les pissenlits par la racine sur la prairie de la base nautique à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Bonjour les dégats !

Construire ensuite la cabane de *La Saumuroise* pour en faire ainsi une vraie toue cabanée. Après de nombreuses navigations sur la Loire, son état ne permettant plus de travaux d'entretien, elle a été revendue et coule des jours heureux comme bateau hôte, sur la terre ferme, dans le Génnois. Les futreaux, fatigués, ont été revendus.

L'avenir de Pascal-Carole

Après plusieurs projets de reprise de notre vaisseau amiral, le dernier en date présenté par des bateliers Saumurois, « L'Association Pascal-Carole », nous semble plus cohérent et sérieux.

Vie de l'association

Nous participations au Festival de Loire



La gabare *Pascal-Carole* sous voile

à Orléans, sorties dominicales diverses vers Le Thoureil, etc...

En 2021, nous sommes sortis en Loire 13 fois avec notre nouvelle toue cabanée, *La Saumuroise Val de Loire* acquise en 2017. Environ 130 amoureux de notre Fleuve Royal ont pu profiter de ces sorties.

Au mois de mai 2021, les bénévoles de l'Association ont entrepris la réfection complète du toit de notre nouveau bateau (contreplaqué marine recouvert d'une toile terrasse de 1,5 mm d'épaisseur, peinture, collage toile et joncs alu). Le 4 mars 2022, nous avons eu notre Assemblée Générale. L'Association compte désormais 49 adhérents. Voilà un chiffre satisfaisant qui montre l'intérêt des saumurois pour notre association.

Et vogue Saumur et les Bateaux de Loire !

Noc s'est embarqué pour une ultime navigation. Nous garderons le souvenir de ce marinier passionné et passionnant, membre historique de l'association «Vent de Galère» de Villaines-Les-Rochers.



La navigation sur le Thouet

André Grazelie, Denis Le Vraux association Ellébore

L'assemblée générale des Voiles de Loire se tient cette année au bord du Thouet, c'est l'occasion de retracer l'histoire de cette rivière et le canal de la Dive tous deux déclassés à la navigation. On verra que si les projets de relier le Thouet au Layon avaient été réalisés, les bateliers de Chalonnes ou Montjean auraient pu rejoindre Saumur par un canal !



Source : Archives de la Ville de Saumur, collection Georges Perrusson, cote 34FI_0203, vers 1880 (?).

La collection de plaques photographiques mises en ligne par les archives de la Ville de Saumur a de quoi nous émerveiller par les scènes de bords de rivière qu'elle révèle. Nous vous proposons un cliché grand format (24cmx30cm) qui peut être facilement agrandi et révéler des détails qui concernent la navigation et les bateaux.

Les moulins de Saumoussay

Le cliché est pris à Saumoussay, village rattaché à la commune de Saint-Cyr-en-Bourg (49), près de Saumur. Au bord du Thouet, autrefois navigable, on trouvait deux moulins. Celui de la photo est une grande minoterie édifée en 1848-49 pour le marquis de Brézé. Elle possédait 5 paires de meules et avait remplacé un ancien moulin. Doublée d'une machine à vapeur (la haute cheminée) celle-ci servait lors des périodes de fortes crues ou d'étiage important. On dit qu'elle possédait 52 ouvertures, autant de semaines dans l'année !

A l'époque de la photo, vers 1880, un réseau de passerelles permettait de franchir le barrage. Un petit pont menait au vieux moulin situé sur l'île de la Cour. Celui-ci possédait 3 paires de meules. Sous ce petit pont, les grands bateaux ne passaient pas puisque l'ancienne porte marinière que l'on observe au premier plan avait été remplacée en 1834 par une écluse située sur un autre bras du Thouet.

3 jours pour parcourir 20 km !

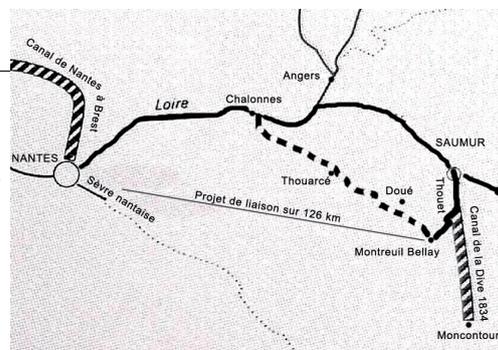
Pour accéder au port aux tuffeaux que l'on voit à droite, les mariniers devaient remonter au halage derrière l'île et franchir l'écluse à sas.

A l'époque, il fallait 2 jours pour remonter à Montreuil-Bellay par le Thouet soit 20 kilomètres depuis Saumur. Les bateaux, tirés à col d'homme le plus souvent, devaient franchir 3 écluses à sas et surtout 3 barrages aménagés de portes marinières. Un seul jour suffisait à la descente en profitant du courant.

Le canal de la Dive

En amont du site de Saumoussay, les mariniers pouvaient continuer vers Montreuil-Bellay par le Thouet ou bifurquer pour emprunter le canal de la Dive qui remontait vers le Poitou jusqu'à Pas-de-Jeu (Deux-Sèvres). Ce canal, long de 41 km au total depuis Saumur, n'a été mis en service qu'en 1834. Les travaux, débutés en 1777, ont avancé à grand peine car il fallait assécher de nombreuses zones de marais et construire une série de 9 écluses à sas. L'aménagement du site de Saumoussay a été un des derniers chantiers pour que tous les barrages soient munis d'écluses jusqu'à Saumur. Le dernier bateau est passé à Saumoussay vers 1900, la voie de navigation a été déclassée en 1957.

La décision d'engager des travaux pour aménager le Thouet en aval du



canal de la Dive date de 1825. Il s'agit de rendre la rivière plus commodément navigable en remplaçant les portes marinières par des écluses. En 1833, suite à plusieurs plaintes de propriétaires les travaux ne sont toujours pas terminés. Par exemple, le marquis de Brézé (le propriétaire de la minoterie de la photo) s'y est opposé en 1827-1828. Sa demande a été rejetée, néanmoins de Brézé a dû bien négocier car il a pu faire construire sa minoterie à la fin des travaux !

Des projets pour rejoindre le Layon et la Sèvre Nantaise

Vers 1830, on a imaginé relier le Thouet et le Layon en prolongeant la navigation au delà de Montreuil-Bellay par la création d'un bief de partage entre Vaudelnay et Les Verchers-sur-Layon. Ce canal, si il avait vu le jour, aurait permis de naviguer sur près de 80 km depuis Chalonnes jusqu'à Saumur. Un autre projet de 1820, proposait de relier le Thouet à la Sèvre Nantaise sur 126 km.

Des bateaux spécifiques

Sur la photo de Saumoussay, on peut apercevoir plusieurs bateaux tout à fait intéressants : quelques fûtreaux à deux levées, deux arrières d'«accéléérés de la Loire» et deux chalands dont un est à rapprocher de celui peint sur le cierge de la procession de Saint-Nicolas dans l'église de Chêne-hutte-les-Tuffeaux, juste en aval du Bouche-Thouet. Ce type de gabare à guindas surélevé se retrouve dans le bassin de la Maine sur les chalands qui devaient remonter les portes marinières. Le cierge pourrait donc représenter un ancien bateau du Thouet équipé pour le passage des portes.



Version complète de l'article avec détail des bateaux et bibliographie sur : www.voilesdeloire.org/articles